



Michèle TIRONI-JOUBERT

Dominique LANG

Jean-Claude BREMM

Monique IMBAUT

Toutes les collectivités locales doivent faire face à une diminution des dotations globales de l'Etat. Cette mesure a été prise sous la présidence de M. Sarkozy et votée par M Wojciechowski, député à cette époque. Face à cette situation, c'est au maire et à son équipe d'effectuer les meilleurs choix budgétaires pour la ville de Saint-Avold et ses habitants.

Voici ce qui aurait pu être fait en 2015 :

- Revitaliser l'activité commerciale du centre-ville, en cohérence avec la périphérie

- Désenclaver la ville pour fluidifier la circulation
- Procéder à l'extension de la halte-garderie Arc en Ciel, saturée actuellement
- Soutenir le dynamisme de la MJC
- Répondre aux besoins de santé et de soins de la population Carrière-Wehneck par la création d'une maison médicale
- Maintenir l'activité de l'association PAIS au centre social du Wehneck

Comment cela aurait-il pu être financé ?

- En vendant, comme cela se fait dans toutes les municipalités, les biens communaux au minimum au prix fixé par le service des Domaines. Ex : Bâtiment rue Lemire estimé à 200 000 € vendu par le maire et son équipe 60 000 €
 - En adaptant les embauches au strict besoin de fonctionnement de la commune (la ville emploie 120 personnes de plus que la commune de Forbach, pourtant plus importante).
 - En gérant avec rigueur et transparence les besoins de certains travaux et leur exécution.
- Nous déplorons la faiblesse des investissements depuis plusieurs années, ce qui nuit fortement à l'attractivité et au dynamisme de la ville. Une politique municipale basée uniquement sur le clientélisme et le favoritisme ne peut conduire à terme qu'à une mise sous tutelle.

Le groupe Saint Avold Avenir

Yassin Sahli étrangle et égorge son patron et tente de faire exploser une usine de gaz industriel... Depuis les agissements de Mohamed Mérah en 2012, rien n'a été fait par nos dirigeants pour empêcher qu'ils ne se reproduisent.

Dans cette guerre qui nous est déclarée, nous saluons le courage des forces de l'ordre, des pompiers, des services médicaux, et des Français anonymes qui ont sauvé de nombreuses vies. Nous avons tous le désir de protéger les plus faibles, d'assurer à nos enfants leur épanouissement, leur sécurité, de préserver notre liberté de penser et de vivre comme nous l'avons décidé.

Par leur refus idéologique de contrôler nos frontières, de lutter contre les actes criminels, de refuser de nommer l'ennemi, par leur inaction, les dirigeants de droite comme de gauche portent une lourde responsabilité dans cette situation.

Pour restaurer notre sécurité, il faut donner plus de moyens à notre armée, notre police, notre gendarmerie et nos douanes et retrouver la maîtrise de nos frontières. Il faut que les décisions de justice soient exemplaires. Il faut enfin fermer les mosquées radicales, déchoir de la nationalité Française les islamistes radicaux et les expulser de France.

Le président de la République a déclaré que la France sera impitoyable. Assez de promesses non tenues. Des actes !

4

INITIATIVES



Tribune Politique



**La Parole des Groupes Politiques
du Conseil Municipal de Saint-Avold**



Nathalie PIGEOT

L'année se termine comme elle a commencé, hélas...

Noël est bientôt là, attendu par tous les enfants. Noël c'est ce qui nous rassemble : nos traditions, notre culture, notre histoire, notre identité. L'installation de la crèche, les bougies qui illuminent les visages des petits, sont et doivent demeurer un moment de joie et de paix.

Mais en cette fin d'année 2015, nos pensées vont d'abord aux victimes et à leurs familles endeuillées et meurtries par les multiples agressions islamistes perpétrées au nom d'Al-Qaida ou de Daesh. A Paris, le 13 novembre, Abdelhamid Abaaoud, Salah Abslam, Bilal Hadfi, Brahim Abdeslam, Omar Ismael Mostefaï, Samy Animour ont fait plus 130 victimes et des centaines de blessés. En janvier 2015, Amedy Coulibaly, Chérif et Saïd Kouachi, avaient commis le carnage de Charlie-hebdo et de l'hyper-Casher faisant 17 victimes.



André WOJCIECHOWSKI
Maire de Saint-Avold
Président de la Communauté
de communes du Pays naborien
Conseiller Départemental
de la Moselle

**TOUJOURS DES PROJETS POUR LA VILLE ET UN
LEITMOTIV: NE JAMAIS BAISSER LES BRAS**

Même si la conjoncture économique, la baisse des dotations de l'Etat ne sont guère réjouissantes, il faut garder pour Saint-Avold une lucidité positive pour 2016.

Si l'on souhaite conserver l'attractivité de la ville, il faut une volonté, une exigence à toute épreuve et des contacts permanents avec le monde économique.

Oui l'argent est plus rare et obligera les élus à faire des arbitrages judicieux, à rester à votre écoute et à faire de la proximité notre règle d'or.

De nombreux défis nous attendent pour 2016: la montée des dépenses sociales et de personnel, l'armement de la police municipale, l'ouverture de la clinique St Nabor mais aussi il nous faudra trouver des solutions pertinentes pour les bâtiments laissés vides qui trouveront progressivement de nouvelles vocations : ainsi l'ancien garage Schwalzer, le Simply, l'Intermarché devraient dans l'année nous apporter de nouvelles activités.

Nous travaillons, pour l'heure, activement sur l'aménagement du quartier Ardant du Picq qui devrait voir le transfert de la maison de retraite Lemire, la création de papy loft et d'un lotissement.

Les anciens locaux de la clinique St Nabor devraient aussi porter de nouveaux projets comme la galerie l'Etoile qui laissera place au centre-ville à de nouveaux logements avec jardin.

Le distributeur automatique de billets devrait être remis en place au centre commercial du Wenheck avec une maison médicale, à Huchet les travaux de la nouvelle Poste et de la halte-garderie pour enfants autistes, de la 2^{ème} tranche du foyer de la Cité vont démarrer.

Au titre des réflexions de l'année: le rassemblement en un lieu des restos du cœur, de la croix rouge et de St-Vincent de Paul, leurs locaux étant trop petits et mal adaptés, l'extension de la piste de BMX, les travaux de voirie et réseaux de la rue de l'Hôpital.

Au titre de la sécurité le transfert du commissariat de police vers la rue Mangin.

Les travaux de remise aux normes des studios de la résidence du 3^{ème} âge devraient eux aussi débiter comme ceux de la toiture au centre socio-culturel de Jeanne d'Arc et d'une structure couverte contigue au foyer de Dourd'hal etc.....

2016 sera pour nos élus une année de travail et d'écoute. Nous agirons en fonction de nos moyens en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Naborien qui accueillera de nouvelles entreprises.

Même si rien n'est facile nous essaierons d'agir ensemble avec beaucoup d'efforts dans l'intérêt de chacune et chacun d'entre vous.

Souhaitons nous Bonne Chance Ayez confiance !



Hommage aux victimes du 13 novembre 2015



Véronique BOUR MAS
Adjointe déléguée à la
Culture, scolaire, archives,
jumelage, médailles de la ville

Depuis la rentrée scolaire 2014 et l'application des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité de Saint-Avold s'est engagée à garantir une meilleure offre périscolaire, égalitaire en terme de prestations et de tarifs pour l'ensemble des 16 écoles de la commune.

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, la mobilisation des associations sportives, culturelles, artistiques ainsi que quelques personnes volontaires et bénévoles, accompagnées par les services de la ville a permis de mettre en place des ateliers péri-éducatifs de 16h15 à 17h15 dans le temps périscolaire du soir. Ces ateliers péri-éducatifs ont commencé après les vacances de la Toussaint, 591 jeunes ont participé aux 127 ateliers proposés. Pour chaque période et chaque école, la nature des ateliers varie en tenant compte du projet d'école et de la diversité des propositions déjà faites, la volonté étant aussi de faire tourner les activités dans toutes les écoles.



Gilbert VUKOJEVIC
Adjoint délégué à la
Sécurité, occupation du domaine
communal, patriotique.

La police municipale sera armée

Dès le premier trimestre 2016 les policiers municipaux de Saint-Avold seront armés de revolvers Manurhin 38 spécial.

Pour le début de cette année scolaire, 316 jeunes ont déjà participé aux 40 ateliers proposés par 22 associations sur les deux premières périodes, du 7 septembre au 16 octobre et du 2 novembre au 18 décembre 2015.

Ces ateliers sont gratuits pour tous les élèves qui sont inscrits au périscolaire du soir, ils doivent permettre aux enfants de découvrir d'autres disciplines, de mieux vivre ensemble, de s'épanouir, de faire connaissance avec d'autres élèves de leur école et de partager avec eux des moments de détente hors du temps scolaire.

Les renseignements et inscriptions se font au service scolaire, les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site de la Ville. Le nombre d'enfants inscrits ainsi que les réponses à l'enquête-bilan réalisée courant décembre 2015 témoignent de l'intérêt des familles pour les offres proposées et de la réussite du système mis en place.



Ecole Maternelle Jeanne d'Arc

Une décision prise par la municipalité en raison des attentats de janvier dernier à Montrouge, des attentats à Charlie hebdo et plus récemment des attentats du 13 novembre à Paris.